BuMu Janv OK:Mise en page 1 18/01/13 11:52 Page1



AUREILHAN

Bulletin d'Information Municipal

Janvier 2013











L'Editoria de Yannick BOUBÉE, Maire

A toutes et à tous, à vos proches, j'ai plaisir à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Mes souhaits seront encore plus ardents pour ceux de nos concitoyens qui vivent des situations difficiles parce que seuls, sans travail ou avec une santé fragile. Qu'ils soient assurés de la solidarité de l'équipe municipale.

Nous travaillons à une ville où la fraternité et la justice sociale sont affirmées, pour les jeunes, les familles, les plus âgés et les plus fragilisés. Fort de ces valeurs, je vous invite très sincèrement à partager l'idée que le pessimisme est stérile. Et qu'en revanche, dans le cadre de nos compétences et de nos moyens, nous continuerons ensemble de bâtir, avec conviction et passion une cité et un avenir toujours meilleurs pour tous.

Chers Aureilhanaises, chers Aureilhanais, que 2013 vous soit douce et sereine, utile et paisible.

Bulletin d'Information Municipal

Directeur : Yannick BOUBÉE Rédacteur : Maryvonne GARBAYE

Ont collaboré à ce N°
Anne-Lise GAILLARD
Bérengère HAURINE
Gérard LOPEZ
Le Relais d'Assistantes
Maternelles

Impression: GRAPHICOM

Mairie d'AUREILHAN Place François Mitterrand BP 40

Tél.: 05 62 38 91 50 Fax: 05 62 38 91 59 mairie.aureilhan@villeaureilhan.fr

Développement Local : la signature du Fonds d'Equipement Urbain

Le 30 novembre dernier Yannick BOUBÉE, Maire, et Michel PELIEU, Président du Conseil Général, ont signé le contrat de Fonds d'Equipement Urbain en présence de Jean GLAVANY, Conseiller Général du Canton.

Ce fonds permet à la ville de recevoir une subvention de 256 000 € sur 3 ans (soit environ 49% du montant des opérations subventionnables).

Après avoir remercié Michel PELIEU et Jean GLAVANY pour leur accompagnement, Yannick BOUBÉE a salué la pertinence des nouveaux critères d'attribution. En

effet, depuis cette année le potentiel fiscal et l'effort fiscal des communes sont pris en considération pour déterminer le

montant de la subvention allouée. En d'autres termes, l'Assemblée départementale module son aide en fonction de la richesse fiscale des collectivités, permettant ainsi de rétablir une certaine équité. Cette réforme est particulièrement bien accueillie à Aureilhan dont le potentiel fiscal (600 € par habitant) est 1,5 fois inférieur à la moyenne constatée sur l'agglomération (900 € par habitant).

Bilan et perspective

Sous l'ancien contrat FEU (2009/2011), 5 millions d'euros d'investissements réels ont été réalisés, dont un tiers consacré aux écoles (rénovation et

extension de l'école maternelle Marcel Pagnol, rénovation des écoles primaires Lamartine et Joliot-Curie). L'année 2012 est l'année la plus importante du mandat avec environ

2,2 millions d'euros d'investissements. Cet exercice est en effet marqué par deux opérations d'envergure : l'acquisition et déconstruction du hameau de Joulanes et le début des travaux de l'espace multisports.

Les crédits perçus au titre du nouveau contrat triennal seront employés dans trois domaines majeurs :

- Le développement de la cité, cœur de nos compétences : l'extension du cimetière Nord et l'éducation (rénovation des peintures du restaurant scolaire et remplacement des menuiseries extérieures des écoles des Cèdres)
- Des actions de sécurisation : poursuite de la réfection de l'éclairage public et réalisation d'équipements de sécurisation de la voirie (notamment aménagement de l'arrêt de bus création d'un refuge sécurisé pour la traversée des piétons rue du XI Novembre)
- L'embellissement du cadre de vie : réalisation d'aménagements

Cette politique volontariste, menée par le Conseil Général, est un exemple de partenariat efficace, entre collectivités d'échelons différents qui facilite le financement de réalisations au profit de tous.



De gauche à droite : Jean GLAVANY, Député et Conseiller Général, Michel PELIEU, Président du Conseil Général, Yannick BOUBÉE, Maire, Pierre FAURE, premier Maire-Adjoint.

AUREILHAN Bulletin Municipal

Aménagement de la Cité

LE QUARTIER SAINT MARTIN: UN NOUVEL ESPACE A DESSINER

Une urbanisation durable

Limiter l'étalement urbain à la périphérie de la ville et densifier l'urbanisation au sein des « dents creuses » : voici

deux des principes posés par le Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal le 24 septembre dernier. Pour concevoir le futur projet urbain. Municipalité a élaboré des Orientations d'Aménagement Programmation (O.A.P.), qui permettent de définir des actions ou des opérations d'aménagement sur des secteurs à enjeux particuliers, parmi lesquels figure le quartier Saint-Martin.

Une démarche novatrice

La Commune souhaite ouvrir à l'urbanisation ce foncier non bâti, de près de 15 hectares, situé dans le tissu urbain, aujourd'hui principalement à usage agricole. L'ambition est de créer un nouveau quartier

qui soit en cohérence avec le tissu urbain contigu en prenant en compte les besoins de la Commune en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics, de déplacements, de

> services et de commerces. Il s'agit de considérer des aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels.

> Compte-tenu de l'échelle importante du projet, la mission a été confiée, après procédure de sélection, à un bureau d'études. Ce dernier est chargé d'élaborer un plan de référence pour définir la trame urbaine et paysagère du secteur. Le projet sera coconstruit avec la Commune.

La démarche devra être l'occasion d'une participation et sensibilisation active des divers acteurs (propriétaires fonciers, habitants, opérateurs publics et privés...), afin que le projet émergent soit structurant et pérenne.



Zoom sur l'archéologie préventive

L'archéologie préventive consiste à détecter et à sauvegarder les éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés et détruits par les travaux d'aménagement publics ou privés. Le territoire communal est concerné par la présence de 15 sites, ou indices de sites, archéologiques et patrimoniaux, dont le quartier Saint Martin. Les opérations d'archéologie préventive sont de 2 types :

- Le diagnostic archéologique, qui doit être réalisé préalablement à l'aménagement autorisé. Il est financé par la redevance d'archéologie préventive et réalisé par un opérateur public agréé. La Commune a été confrontée, cet été, à cette réalité lors du projet de construction de l'espace multisports, suite à l'obtention du permis de construire. Les travaux ont pu commencer une fois le diagnostic réalisé, le rapport établi et la levée de toutes les contraintes archéologiques.
- La fouille préventive, qui est entreprise en fonction du résultat du diagnostic. Elle est financée par l'aménageur et réalisée sous sa maîtrise d'ouvrage par un opérateur d'archéologie préventive agréé public ou privé.

La contrainte d'archéologie préventive est présente sur toute la zone Saint Martin. Notons que le diagnostic peut être fait en amont par les propriétaires, qui pourront alors répercuter les frais engendrés sur le prix de vente du terrain puisque le futur aménageur sera libéré de cette obligation.



Amélioration du cadre de vie



Aménagement de l'arrêt de bus et création d'un refuge sécurisé pour les piétons, rue du XI Novembre

Ces travaux ont été réalisés dans le but d'améliorer la sécurité des usagers qui traversent la rue du XI Novembre, en particulier des enfants qui rejoignent l'arrêt de bus dédié aux transports scolaires (arrêt situé au Nord de l'intersection avec la rue Floréal). L'arrêt de bus a été sécurisé avec la réalisation de trottoirs qui permettent de le séparer distinctement

de la voie de circulation. Un ilot central a été créé sur la voie pour servir de refuge lors de la traversée des piétons. Les travaux de marquage au sol seront réalisés prochainement.

Coût hors taxe des travaux : 64 000 €.

Aménagement du local de la Société Chorale et Cavalcade

Chacun sait l'importance de la Cavalcade dans le calendrier des animations de la ville. Un auvent est venu compléter l'aménagement des installations mises à disposition de la Société Chorale et Cavalcade.

De gauche à droite : Sylvie SOUBIES, Secrétaire-Adjointe de la société Chorale et Cavalcade, Yves CARRIÉ, Vice-Président, Jean-Paul XUEREB, Président, Fabienne LABY, Directrice des Services Techniques, Christian LABANNEBE membre de la société Chorale et Cavalcade



Coût hors taxe des travaux : 18 800 €.



Réfection des trottoirs au Parc du Batan et à la rue du Batan

De décembre 2011 à mars 2012, une campagne de réfection des trottoirs a été entreprise principalement au quartier du Batan (Parc et Rue). Les cheminements piétonniers en cailloux ont été goudronnés et les trottoirs entièrement repris.

L'opération de réfection a également intégré la rue Sembat.

Coût hors taxe des travaux : 102 500 €.





Aménagement des abords de la Maison du Temps Libre (rue Jacques Prévert)

La Maison du Temps Libre est un lieu ouvert à tous les habitants de la ville, à toutes les activités, au cœur du quartier des Cèdres. Elle est un pôle d'animation pour la jeunesse, un outil pour les associations qui la fréquentent et un lieu de convivialité pour le bien-vivre ensemble.

Afin d'embellir le quartier et répondre à une demande des utilisateurs de ce bâtiment public, la



Municipalité a décidé d'en aménager les abords. Cette opération a permis de mettre en valeur le site, d'organiser de manière optimale le stationnement et de mieux sécuriser le transport scolaire des enfants (création d'une voie de stationnement dédiée aux bus). Les travaux ont été achevés en juin 2012.

Coût hors taxe des travaux : 149 000 €.

Création d'une contre allée pour accéder au cimetière du Montagna (cimetière Nord, avenue Jean Jaurès)

L'opération, achevée en mars 2012, avait une double finalité : mettre en valeur l'entrée d'agglomération et sécuriser l'accès au cimetière Nord. Le délaissé de voirie existant a donc été aménagé afin de créer une contre allée avec pose d'un terre-plein et plantation d'arbres et de végétaux.



Coût hors taxe des travaux : 40 000 €.



Sécurisation du carrefour des rues du XI Novembre et de la Moisson

Un ilot central a été créé et la chaussée reprise pour permettre de réduire la vitesse des automobilistes et donc de sécuriser ce croisement.

Coût hors taxe des travaux : 13 200 €.

Expressions des oppositions



LE DESENCHANTEMENT C'EST MAINTENANT!

L'année 2012 s'est achevée. Année du changement annoncé ce fut surtout l'année du désenchantement programmé.

Nous serons tous concernés par les nouvelles mesures gouvernementales : augmentation de la TVA, augmentation de la redevance audiovisuelle, augmentation de la taxation des droits de successions et des donations, augmentation des tarifs des transports, augmentation du prix du timbre, augmentation des cotisations des retraités, augmentation des tarifs d'électricité, augmentation du tarif du gaz, augmentation des taxes de produits de consommation courante,...

L'augmentation du chômage est malheureusement aussi une réalité. La défiscalisation des heures supplémentaires ont mis à contribution 9,5 millions de salariés qui ont subi une perte de salaire, mesure qui n'a pas eu de conséquences sur l'embauche et la courbe du chômage, mais certainement sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Face à cette avalanche d'augmentations, une minuscule revalorisation du smic de 0.3% équivalente à trois centimes par jour.

Symboliquement notre groupe a voté contre l'augmentation des tarifs municipaux proposée par la majorité de gauche lors du dernier conseil municipal.

Par ce geste nous dénonçons le train de vie dispendieux de l'état qui, contrairement aux collectivités locales, ne présente pas un budget en équilibre mais en déficit de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Beaucoup de recettes prévues mais peu d'économies réalisées. De nombreux rapports d'organismes y compris la Cour des Comptes dénoncent des dépenses superflues et s'interrogent sur l'utilité de dizaines d'associations et organismes gouvernementaux financés par les comptes publics.

Cette politique de dépenses non maîtrisées, récurrente depuis de nombreuses années entraine notre pays encore plus profondément dans la crise.

En ce qui concerne les collectivités locales, elles ne pourront plus supporter de nouveau transfert de charges de l'état sans compensation, notre budget ne peut que s'en ressentir fortement mais nous veillerons à sauvegarder les intérêts des aureilhanaises et des aureilhanais.

Malgré tout et en dépit des difficultés que nous allons avoir à affronter nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, et particulièrement à tous ceux qui, confrontés à l'épreuve du chômage, de la maladie et de la solitude ont besoin de notre attention et de notre soutien.

Annie AGUADO - Françoise MAZOUE - André BOYRIE - Jean Marc LACABANNE

Conseillers Municipaux d'opposition – Groupe Aureilhan CHANGEMENT Vous pouvez nous contacter au : 06.11.01.65.35

Coupe et langue...de bois

Le dernier bulletin municipal (novembre 2012) est, encore et toujours, exemplaire d'une vision dépassée et de faire

valoir pour la majorité municipale conduite par Y. Boubée. Il faut donc le lire en prenant l'inverse de ce que cette équipe dirigeante écrit. Car, c'est bien les pratiques qui déterminent la réalité.

La majorité municipale, rose, rouge & verte, peut parler de « diversité biologique » et « de bien commun » pour la forêt communale mais à part couper des arbres comme cela se fait encore

durant ce mois de janvier, il n'y a pas de vraie politique environnementale dans notre commune. Et, comme nous le disions dans ce même bulletin de novembre 2012, l'environnement est bien une « variable d'ajustement » puisque dans leurs vraies pratiques soigneusement cachées, les dirigeants municipaux n'hésitent pas à vendre à perte une parcelle de bois (-6400 €uros) pour sans doute... remplir les caisses. Car, rien n'obligeait de se plier aux offres sous estimées des professionnels forestiers.

Au-delà de cet exemple, la problématique est bien de savoir quel statut faut-il donner à la forêt communale pour quelle soit pérenne dans toutes ses dimensions?

Manifestement, Y. Boubée et son équipe, aussi verte qu'un blanc de poireau, refusent la réflexion et manient... la langue de bois.

Poussons au vrai changement

Souhaiter une Bonne Année à toutes et à tous. Bien sûr mais le gouvernement Hollande borne le changement à la continuité de celui de Sarkozy: Augmentations en rafale sur les prix des transports, assurances, gaz, électricité, courrier... et ponctions supplémentaires sur les salaires et retraites tandis que le patronat se voit octroyer

20 milliards et que les revenus des dirigeants patronaux continuent leur envolée...

Le gel du barème des impôts aura aussi des répercussions sur le budget des ménages. Le saccage social continue donc. L'échelon communal en pâtira.

Cela est inadmissible. Ne nous laissons pas faire!

Jacques Lapalisse & Audrey Mauhourat

Conseillers municipaux 100 % à Gauche d'Aureilhan 09.01.2013



Tribune des Elus Socialistes et apparentés

Le budget communal se prépare, son élaboration est particulièrement difficile. Quels en seront les objectifs ?

- assurer un haut niveau d'investissement pour soutenir l'activité et l'emploi sur notre territoire.
- maintenir une grande qualité de services publics, facteurs d'harmonie et d'égalité des chances.
- garder une fiscalité raisonnable et limiter notre endettement.

La gestion sérieuse et responsable de l'équipe municipale, malgré un environnement complexe, permettra de poursuivre le projet municipal, au service des Aureilhanais. L'année qui s'ouvre sera donc une année utile où chaque euro dépensé le sera au service de la population et du développement de notre ville.

En ce mois de janvier, permettez-moi de vous adresser nos vœux chaleureux. Pour vous-même, pour vos proches, des vœux de bonne santé, de bonheurs partagés, de réussites. A chacune et à chacun d'entre vous, bonne année 2013!

Pour les Elus Socialistes et apparentés, Claude PAHU.

Tribune des Elus Communistes et Républicains

Nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches nos vœux les meilleurs pour l'année qui commence.

Nous le faisons avec la part de rêve et de lucidité nécessaire. L'année 2013 sera une année de transition avec des réformes territoriales qui nous seront imposées.

Les perspectives sont considérablement assombries pour les collectivités locales, nous souhaitons qu'elles retrouvent leur autonomie financière, car moins de moyens, c'est moins d'investissement et donc moins d'emploi. Compte tenu du contexte, rendu difficile par des choix politiques, il nous faudra faire preuve d'inventivité, de confrontations d'idées, se mobiliser pour qu'évoluent du côté du monde du travail les rapports de force sociaux, économiques, politiques, pour que ce soit à gauche que s'oriente le changement.

Notre groupe continuera d'œuvrer pour que la démocratie participative et citoyenne se développe dans notre commune.

Aux fonctionnaires territoriaux qui assurent leurs missions de services publics nous renouvelons nos vœux.

Avec les Aureilhanais et les Aureilhanaises nous resterons unis et combatifs.

Le groupe Communiste et Républicain.

Tribune de l'Elu Europe Ecologie - Les Verts

Mes pensées vont tout particulièrement vers celles et ceux d'entre nous qui sont affligés par la maladie, l'isolement, le chômage ou les difficultés. J'aimerais que 2013 soit l'année du changement. Celui vers la justice, le respect, la tolérance, le partage.

En choisissant de m'investir, ici à Aureilhan comme d'autres élus Europe Ecologie Les Verts partout ailleurs en France, dans cette action municipale, avec la majorité municipale, j'œuvre pour l'abandon de ce projet inutile, qu'est le barrage de l'Ousse, anti-écologique, ruineux et diviseur, j'œuvre pour la promotion des projets de développement local durable, à la fois par le vote du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et par mon investissement dans le groupe de pilotage du Quartier St Martin.

Meilleurs Vœux 2013 de Santé, de Solidarité, et d'Espoir pour vous et vos proches. Cordialement.

Yves CARRIÉ, Elu Europe Ecologie - Les Verts.

<u>Plus</u> d'informations . . .

AUREILHAN Bulletin Municipal

Le Relais Assistantes Maternelles "La Maison à Malices "



A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) « La Maison à Malices » des Communes de Séméac et Aureilhan a organisé un Noël musical le jeudi 20 décembre 2012, auquel enfants, parents et assistantes maternelles ont été conviés. Brioches, jus de fruits et de belles comptines sur le thème de Noël sont venu enchantés cette matinée.

Petits et grands ont pu profiter de cet instant magique à la salle du temps libre à Aureilhan auprès de l'intervenante Alison Galtress. L'école maternelle des Cèdres a été conviée pour partager ce beau moment.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Pour tout renseignement,

contacter **Astrid MONIER**, responsable du RAM au **05.62.37.81.69** ou sur les sites internet : http://www.ville-semeac.fr ou http://www.ville-aureilhan.fr.

Le Conseil Municipal a pris 74 délibérations en 2012. Il a notamment décidé :

⇒ le 12 mars 2012 :

- De demander une subvention pour les travaux d'aménagement du parking de la Place Blanche Odin
- De demander une subvention pour les travaux d'aménagement d'un auvent au local de la Société Chorale et Cavalcade
- De se prononcer favorablement à l'adhésion de la Commune de CHIS au Grand Tarbes

⇒ le 30 mars 2012 :

- De voter les taxes communales et les budgets 2012
- De renouveler la convention de partenariat avec l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) pour le versement de la subvention communale

⇒ le 4 juin 2012 :

- De choisir les entreprises attributaires des marchés, suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres, pour la réalisation de l'Espace Multisports
- D'autoriser le lancement des enquêtes publiques pour la prise en charge des lotissements Le Cabaliros, Le Hautacam et L'Aurélius

⇒ le 2 juillet 2012 :

- De réviser les tarifs du restaurant et des transports scolaires, des accueils de loisirs
- De réviser la participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2012/2013

⇒ le 24 septembre 2012 :

- D'approuver le bilan de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'arrêter le projet
- D'approuver une convention Conseil Général/Commune sur l'aménagement d'un arrêt de bus en partie Nord de la Route Départementale 8 (rue du XI Novembre) et la création d'un refuge central
- De voter plusieurs programmes d'éclairage public

⇒ le 12 novembre 2012 :

- De procéder à l'élection de Philippe DUSSERT comme Maire-Adjoint aux Affaires Scolaires, en vertu du remplacement de Claude PAHU qui était prévu
- De fixer les tarifs de la coupe de bois
- D'approuver le Plan Local de l'Habitat
- De signer des conventions de projet avec la Maison des Jeunes et de la Culture
- De renouveler la convention avec la SPA Bigorre Hautes Pyrénées

⇒ le 17 décembre 2012 :

- D'approuver le Projet Educatif Local
- De signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées
- · D'approuver les tarifs publics pour 2013